

RÈGLEMENT DU VÉTATHLON DU COURLIS

Organisation :

La Roue Onessoise organise à Mézos, le samedi 20 décembre, un Vétathlon (4km de trail + 20 km en VTT + 4 km de trail) en individuel ou en équipe de 2 personnes, proche de la base de Canoë-Kayac, départ à 10h30.

Inscription :

- Tout participant devra présenter, soit une licence (UFOLEP, FFA, FFC, FFCT, FFTRI) permettant la pratique en compétition, soit un certificat médical de moins de un an, de non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition ou de la course à pied pour ceux qui (en équipe) ne feront que le trail.
- Il sera conservé par l'organisateur comme justificatif, en cas d'accident.
- L'épreuve n'est ouvert qu'aux personnes majeures, le jour de la course.

Sécurité :

- Un rappel des consignes de sécurité sera effectué par l'organisateur, lors du briefing avant l'épreuve.
- Pour la partie VTT, le port du casque à coque rigide et jugulaire fermée est obligatoire pour toute la durée de l'épreuve
- Les équipements utilisés par les participants, doivent respecter les normes de sécurité en vigueur.
- Tous les participants devront : respecter la faune et la flore, les tracés, ne pas sortir du parcours balisé, ne rien laisser derrière eux (papiers, berlingots,.....).
- L'organisateur décline toute responsabilité, en cas d'accident provoqué par le non respect des consignes de sécurité, en cas de vol, perte d'objets ou matériel dans le parc à vélo, ou déposés dans ses locaux.
- Prévoir des épingles pour attacher son dossard.
- Tout concurrent qui abandonne l'épreuve doit en avertir l'organisateur.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation du matériel des participants.

Réclamation :

- En cas de litige, une réclamation peut être effectuée, dans les trente minutes qui suivent la fin de l'épreuve, auprès du président de course.

Disqualification :

- Les points suivant entraîneront la disqualification du coureur : non passage aux points de contrôle, assistance d'une tierce personne, comportement antisportif, passage du relais en dehors de la zone prévu, et non respect des consignes de sécurité.

Zone de relais / parc à vélo :

- La zone de relais sera matérialisée, dans cette zone le relais sera effectué en course à pied et VTT, les coureurs se déplacent à pied à côté de leur VTT.
- Les coureurs en duo devront se présenter tout les deux à la sortie du parc pour valider le départ du VTT.

Dossard :

Le dossard doit être visible sur l'avant du maillot.

Droit à l'image :

- Les participants autorisent l'organisateur ainsi que ses ayant droit, tel que partenaires et médias, à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur les quelles ils pourraient apparaître. Images réalisées dans le cadre de cette manifestation.

Remise des prix :

- Les récompenses seront remise à l'issue de la course, au trois premiers hommes, femmes, équipe masculine, féminine, et mixte.

Modifications :

- L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement pour des raisons de sécurité ou de force majeure.

Validité du règlement :

- Le présent règlement est considéré comme accepté par chaque participant, dès son inscription.

Droit d'engagement :

- 10 Euros en solo, 18 Euros en duo. Les chèques règlement seront libellés à l'ordre de « La Roue Onessoise ».

Bulletin d'engagement :

Site :

A l'organisateur, mail « c.jean-jacques@orange.fr », qui vous l'enverra en retour.

Le pré engagement sera pris à cette même adresse mail, et sera définitif à réception de tous documents nécessaire pour l'enregistrement, avant le 15 décembre.



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



VÉTATHLON

DU COURLIS
MÉZOS

Lieu : Base de Canoë Kayac

SAMEDI
20
DÉCEMBRE
départ 10H30



Ne pas jeter sur la voie publique

➤ 4kms Course à pied

➤ 20kms VTT

➤ 4kms Course à pied

Inscriptions avant le
15 décembre 2014

Renseignements :
05.58.42.62.72



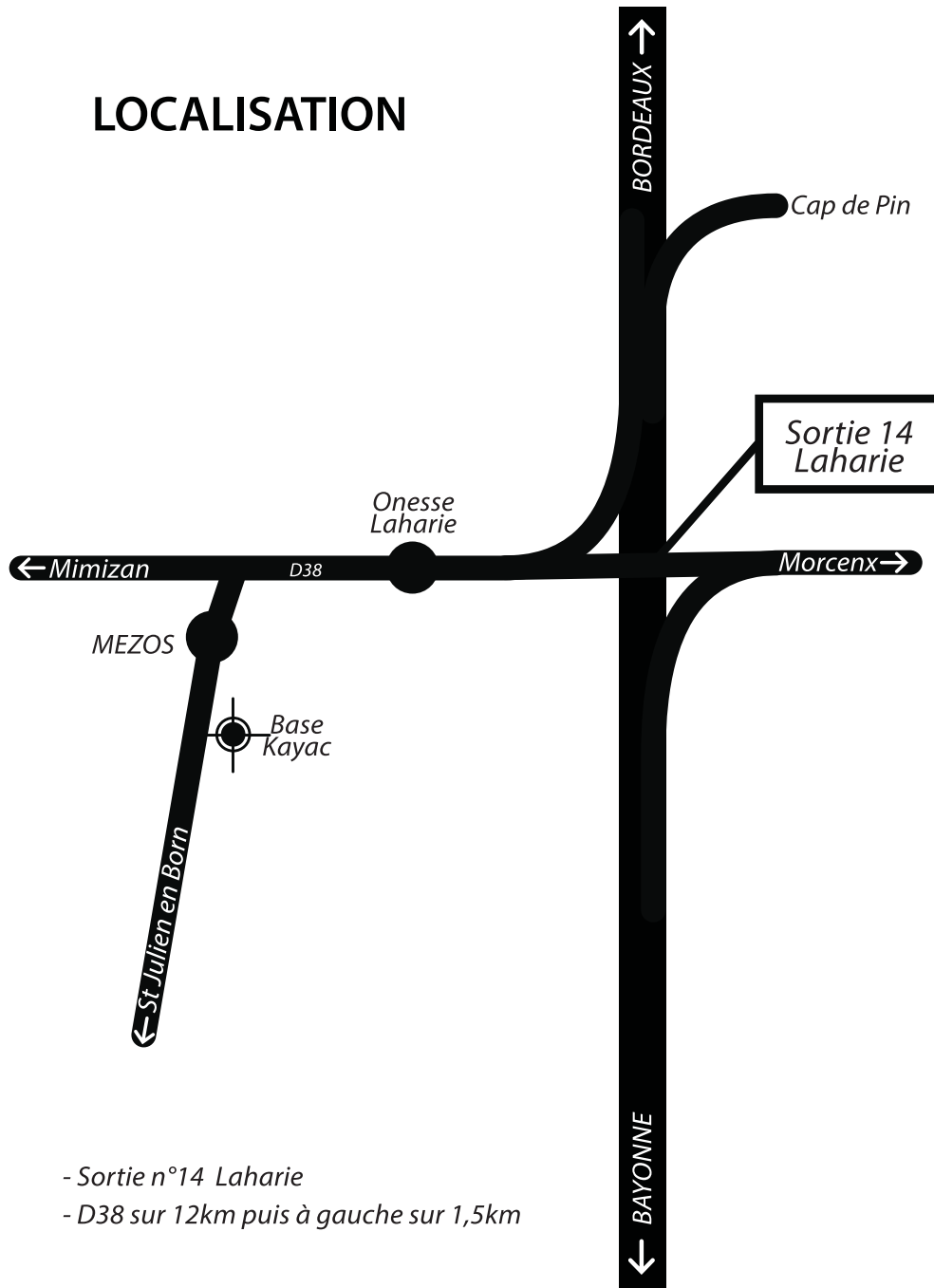
UNE ORGANISATION DE LA ROUE ONESSEISE

BULLETIN D'ENGAGEMENT

SOLO

DUO

LOCALISATION



- Sortie n°14 Laharie
- D38 sur 12km puis à gauche sur 1,5km

COUREUR n°1

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : F M

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail: @

Club :

Fédération :

N° Licence : (joindre copis de votre licence)

Si non licencié : certificat médical de moins de 1 an, autorisant la pratique du cyclisme en compétition

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du Vétathlon

Date et signature obligatoire :

COUREUR n°2

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : F M

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail: @

Club :

Fédération :

N° Licence : (joindre copis de votre licence)

Si non licencié : certificat médical de moins de 1 an, autorisant la pratique du cyclisme en compétition

Je certifie avoir pris connaissance du règlement du Vétathlon

Date et signature obligatoire :

Seul les engagements accompagnés du chèque ??? libellé au nom de «La Roue Onessoise», auquel sera joint la photocopie de la (des) licence(s), ou certificat(s) médical seront enregistrés.

Adresse : LA ROUE ONSSOISE - La Tuilerie - 40170 MEZOS